



Saint Marc à Frongier

Le mot du Maire

Dans ce numéro :

<i>Horaires d'ouverture de la mairie</i>	2
<i>Etat Civil</i>	2
<i>Travaux</i>	3
<i>La vie des associations</i>	4
<i>Au conseil municipal</i>	5,6 et 7
<i>PNR</i>	8

Malgré un hiver relativement doux, jusqu'à présent le printemps a été très humide. Espérons que le soleil soit généreux pendant l'été aussi bien pour nos agriculteurs, afin qu'ils puissent faire leur fourrage, que pour tout le monde afin de faire le plein de soleil.

Au mois d'avril le budget 2016 de la commune a été adopté à l'unanimité, et bien que les dotations aient diminué, nous avons essayé de maintenir un budget d'investissement ambitieux.

En effet depuis quelques jours la rue de la Planchette a été refaite à neuf. Au niveau de la voirie encore sont prévus le goudronnage et l'éclairage de la rue du Dognon, où se sont construites dernièrement trois maisons et une quatrième va voir le jour. Pour le reste des routes les nids de poules ont été rebouchés par nos soins.

Le tracteur servant à entretenir les bords de routes va être changé.

Autre chantier qui va commencer c'est la réfection de l'éclairage public sur toute la commune.

Les travaux de restauration de la chapelle de Saint Roch sont presque terminés et je vous invite à l'inauguration le **dimanche 21 août**, messe de la Saint Roch à **10 H** et vin d'honneur à **11 H**. Pour les retardataires, je rappelle que l'appel au mécénat est toujours ouvert.

Avant de conclure, un autre rendez-vous le 13 Aout avec la désormais traditionnelle brocante de Farges organisée par l'amicale sports et loisirs, en espérant que le temps soit plus clément que l'an dernier.

Bon été à tous.



Ouverture de la mairie



Le secrétariat de mairie est ouvert aux horaires suivants:

- Lundi de 14 h à 18 h
- Mercredi de 14 h à 18 h
- Vendredi de 8 h à 12 h

☎ 05 55 66 18 87

Mail : mairie.st.marc.a.frongier@orange.fr

Internet: <http://saint-marc-a-frongier.com/>



État civil 1er Semestre 2016



Décès:

Oudy Roger

Le 29 juin 2016



Tarifs de location



Salle Polyvalente

Tarifs de location

Date d'utilisation	Du 1 ^{er} Mai eu 30 Septembre		Du 1 ^{er} Octobre au 30 Avril	
	Commune	Extérieur	Commune	Extérieur
1/2 journée pour réunion ou	44.00 €	44.00 €	60.40 €	60.40 €
Journée avec Repas	101.20 €	133.90 €	117.60 €	150.20 €
Utilisation de la cuisine	22.90 €	32.70 €	22.90 €	32.70 €
Forfait couvert par personne	0,33 €	0,33 €	0,33 €	0,33 €

Tennis

Tarifs des cartes d'abonnement

Lieu de résidence	- de 16 ans	16 ans et +
Habitant de la commune	12,00 €	24,00 €
Extérieur à la commune	20,00 €	40,00 €



Listes électorales



Nous vous rappelons que l'inscription sur les listes électorales 2017 des nouveaux arrivants doit être réalisée en mairie avant le 31 décembre. Les jeunes recensés sur la commune sont automatiquement inscrits à compter de leur date anniversaire de 18 ans.



Travaux en cours et à venir



Le gros chantier en cours est la réfection de la chapelle de Montrugeas. L'objectif de l'inauguration le dimanche 21 août sera tenu .

Un renforcement de la charpente et de ses appuis a dû être réalisé du fait de la découverte de pièces de bois pourries, la couverture a finalement été refaite aussi tout en restant sensiblement dans l'enveloppe financière prévue au départ. Les entreprises, sous la direction de notre architecte Patrice Trapon et de l'économiste Daniel Aujoux, sont en train de faire un travail de qualité que vous pourrez apprécier lors de l'inauguration.



Nous vous rappelons que vous avez toujours la possibilité d'effectuer un don en partie défiscalisé par l'intermédiaire de la fondation du patrimoine.



La réfection du centre bourg deuxième phase, rue de la Planchette, avec enfouissement des réseaux, remplacement des points d'éclairage, gestion des eaux de pluie et réfection de la chaussée vient de se terminer. La chaussée route de Mergoux, à la charge de la communauté de commune, différée pour cause de travaux, devrait être réalisée l'an prochain.

D'autres travaux de voirie viennent d'être réalisés rue du Dognon et au Monteil.

Un autre chantier va être lancé cette année, c'est le changement du système d'éclairage public avec un remplacement des points lumineux par des éclairages LED et le changement des armoires de commande. Ces travaux doivent permettre une économie de consommation de plus de 80 % et surtout de limiter pendant quelques années des travaux d'entretien qui sont devenus coûteux du fait de la vétusté du système actuel.

Un première tranche peut être réalisée cette année dans les villages ne nécessitant pas de travaux sur le réseau de la part du concessionnaire ainsi que pour les nouveaux points à mettre en place. Elle concerne les villages de Beauze, Congres, La Genette (avec 1 nouveau point), La Valette, Lachaud et la création de 2 points rue du Dognon et 1 rue du Dardalier. Des travaux de préparation seront réalisés par le SDEC l'an prochain afin de pouvoir réaliser la deuxième tranche.

Autre investissement important cette année, la tracteur de la commune servant au déneigement et à l'entretien des bords de routes et des chemins, arrivé en fin de vie qui a du être changé, le nouveau doit être opérationnel ces jours ci.

La vie des Associations

Saint Marc Sports et Loisirs

L'association vous a déjà proposé cette année:

Le PRINTEMPS DE ST MARC:

Pour la deuxième édition et malgré un peu de fraîcheur le printemps de ST MARC , qui s'est déroulé le dimanche 24 Avril, à connu un succès avec près d'une vingtaine de stands qui avaient pris place autour de l'église. Les 160 miches cuites dans le four aimablement mis à disposition par Madame BONHOUR sont parties comme des petits pains, les visiteurs ont pu se restaurer sous le chapiteau dans une ambiance très conviviale.

Soirée CABARET à LIMOGES:

La sortie au cabaret de Limoges « Le Tapis Rouge » a été très appréciée par les 39 personnes qui avaient réservé leur place quelques mois à l'avance.

La prochaine manifestation à venir:

La BROCANTE DE FARGES:

Cette année la brocante de Farges aura lieu Samedi 13 Aout (ci-joint programme sur le flyer) , elle sera animée par la BANDA DE JARNAGES, 30 musiciens.

Egalement le stand des apiculteurs creusois tenu par son président, monsieur COUTY de Montrugeas, ainsi que des stands de produits régionaux et des métiers d'art.

En soirée repas dansant avec ambiance assurée par DJ LUCKY NIGTH ,réservation dès maintenant pour la soirée.

Pour la suite des animations, voir sur le calendrier distribué ou sur le site de la mairie.

LOCATION DE MATERIEL:

L'Amicale dispose de matériel qu'elle loue aux habitants de la commune, chapiteaux , vitrine réfrigérée, plancha, tables pliantes et bancs

tarifs : 25 euros

Adresse mail: Pour recevoir rapidement des infos sur l'association faites nous parvenir votre adresse mail à amicalestmarcafrongier@orange.fr

Les Godillots de Saint Marc

Pour leur deuxième année d'existence l'association « les Godillots de St Marc » continue son chemin.

Chaque mercredi après-midi ils partent pour une randonnée de 10 à 12 km sur les chemins Creusois. Le samedi matin a lieu une séance de marche nordique. Le deuxième dimanche de chaque mois ils proposent une sortie notamment d'avril à octobre où ils se déplacent sur la journée afin d'effectuer une vingtaine de km.

En mai ils ont organisé un voyage à l'île de Ré auquel 25 d'entre eux ont participé sous le soleil et dans la convivialité. Toutes ces manifestations sont encadrées par des animateurs formés FF Randonnée.

Vendredi 17 juin ils ont tenu leur assemblée générale ordinaire à laquelle assistait Mr Georges Lecourt maire de la commune que nous remercions.





Au Conseil Municipal



Séance du 14 janvier

1 - Chapelle Saint Roch : attribution des lots

Le Maire soumet au vote du Conseil la proposition du maître d'œuvre concernant l'attribution des lots, à savoir :

Lot N° 1 : gros œuvre - entreprise BOUILLOT SAS H.T. 67 350.00 €

Lot N° 2 : charpente, couverture, menuiserie - entreprise MARTINET EURL H.T. 50 056.60 €

Lot N° 3 : électricité : entreprise AUBUSSON ELECT. SAS H.T. 3 933.34 €

2 - Demande subvention au Conseil Départemental:

Le Conseil autorise le Maire à demander une subvention de 405 € au Conseil Départemental pour les déplacements de l'école à la médiathèque de Felletin.

Séance du 23 février

1 - Évaluation risques professionnels:

La commune devant mettre en œuvre le document unique d'évaluation des risques professionnels pour les salariés, le Maire propose au conseil de répondre favorablement à la proposition d'accompagnement technique par le Centre de Gestion pour la réalisation de ce document

2 - Fixation du nombre d'autorisation de stationnement de taxi:

Le conseil fixe à deux le nombre de stationnement de taxis sur la commune.

3 - Agenda d'accessibilité programmé:

L'étude d'accessibilité réalisée par la société APAVE demande à être revue compte tenu de certaines solutions proposées.

4 - Renouvellement du contrat aidé (CAE/CUI):

Le contrat de travail d'Antoine PADDEU pouvant être prolongé d'un an, il est pris en charge par l'Etat à hauteur de 75% ; le conseil donne son accord à une telle mesure.

5 - Restauration chapelle de Montrugeas

Selon le code du travail, la coordination en matière de sécurité et de protection de la santé doit être organisée pour tout chantier de bâtiment où sont appelés à intervenir plusieurs entreprises. Le Maire soumet à l'approbation du conseil un devis de SARL CORDIA pour un montant de 1485 € TTC.

6 - Motions

Le Maire fait lecture de deux propositions de motion de l'AMAC concernant le soutien aux agriculteurs et le maintien de l'offre de service de proximité des finances publiques départementales.

Le conseil donne son accord pour signer ces motions

7 - Orientations budgétaires

Le Maire énumère les différentes dépenses d'investissement prévues pour l'année en cours :

- ◆ Réfection de chaussées : rue de la Planchette, rue du Dognon, village du Monteil
- ◆ Suite des travaux de restauration de la chapelle de Montrugeas
- ◆ Éclairage publique (LED)
- ◆ Achat d'un nouveau tracteur

Séance du 15 mars

1 - Comptes de gestion 2015 (commune, assainissement)

Le compte de gestion 2015 indique un solde créditeur de 218 096,96 € pour la commune et de 3 493,52 € pour l'assainissement.

2 - Comptes administratifs 2015 (commune, assainissement)

Le premier adjoint présente les comptes administratifs 2015 commune et assainissement

1-1 Commune:

Fonctionnement :

Dépenses : 263 193,22 €

Recettes : 541 476,07 €

Excédent : 278 282,85 €



Au Conseil Municipal



Investissement :

Dépenses : 441 920,19 € +103 900,00 € de restes à réaliser
 Recettes : 381 734,30 € + 81 459,00 € de restes à réaliser
 Déficit : 82 626,89 €

Sans tenir compte des restes à réaliser le résultat de clôture fait apparaître un solde positif de 218 096,96 €.

1-2 Assainissement

Fonctionnement :

Dépenses : 11 413,31 €

Investissement :

Dépenses : 22 487,77 €

Le résultat de clôture fait apparaître un solde positif de 3 493,52 €.

En dehors de la présence du Maire les huit conseillers votent à l'unanimité les comptes administratifs 2015.

3 - Affectation des résultats

Le Maire propose d'affecter les résultats de la façon suivante :

Budget Commune :

La somme de 82 626,89 € au financement du déficit d'investissement et la somme de 195 655,96 € au budget primitif à la rubrique "excédent reporté".

Budget Assainissement :

La somme de 7 812,23 € au financement du déficit d'investissement et la somme de 3 493,52 € au budget primitif à la rubrique "excédent reporté".

4 - CCAS

Sur proposition du Maire le conseil accepte à l'unanimité la dissolution du CCAS.

5 - Questions diverses

A l'unanimité le conseil accepte d'adhérer pour un montant de 100 € au Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE).

Séance du 12 avril

1 - Taux d'imposition 2016

Le maire propose que l'on conserve en 2016 les mêmes taux d'imposition que pour l'année 2015

A l'unanimité les conseillers municipaux approuvent cette mesure.

2 - Tarif cantine scolaire

Afin d'uniformiser le prix du repas à la cantine scolaire avec celui pratiqué à Blessac, le maire propose de passer de 2,35 à 2,40 € soit une augmentation de 2,2 %, à compter du 1^{er} mai 2016.

Augmentation adoptée à l'unanimité.

3 - Budgets primitifs commune et assainissement

Le maire présente, et commente, les budgets primitifs en équilibre pour 2016, de la commune et de l'assainissement.

Commune :

Fonctionnement : 533.431 €

Investissement : 559.075 €

Assainissement :

Fonctionnement : 22.563 €

Investissement : 24.807 €

Les deux budgets sont adoptés à l'unanimité.

4 - Achat tracteur

Le maire propose d'acquérir un nouveau tracteur dont le coût est de 60.300 € TTC moins une reprise de l'ancien de 6.000 € TTC. L'opération serait financée par un emprunt AGILOR d'un montant de 49.446 € sur trois ans au taux de 0,29 % à compter de 2017 et par un versement de 10.854 € (18 % du montant TTC) à la livraison.



Au Conseil Municipal



5 - Ligne de trésorerie

Le maire demande l'accord du conseil pour obtenir une ligne de trésorerie de 80.000 € en attente du versement de subventions, dont le coût sera de 1,60 % d'intérêts et 0,20 % du montant accordé pour frais d'engagement.

6 - Personnel communal

6.1 : avancement de grade

Propositions d'avancement de grade :

Elisabeth DARCY

Passage de la classe 2 10^{ème} échelon à la classe 1 6^{ème} échelon au 1.9.2016

Marie-Noëlle BAYRAND

Passage de la classe 2 10^{ème} échelon à la classe 1 6^{ème} échelon au 1.6.2016

Daniel BRANDON

Passage au 7^{ème} échelon classe 1 au 1.12.2016

6.2 : heures supplémentaires

Le nombre des heures supplémentaires effectuées par Fabienne JAUDOIN durant l'absence de Marie-Noëlle BAYRAND est de 24 heures.

Séance du 17 mai

1 - Avenants travaux "chapelle de Montrugeas"

Il s'avère que la toiture est à refaire, ce qui n'était pas prévu au départ. Le devis initial incluant la réfection de la toiture de la sacristie, le surcoût ne serait que de 3 565,02 € H.T. par rapport au premier estimatif de l'architecte.

Le conseil est d'accord à l'unanimité pour refaire l'ensemble de la toiture.

2 - Travaux voirie

Le conseil accepte à l'unanimité le devis d'EUROVIA de 7272,84 € pour la réfection de la voirie rue du Dognon à Farges et celle du village du Monteil.

3 - Validation de l'agenda d'accessibilité programmé

Les coûts des mesures de mise en accessibilité établies par APAVE sont :

Mairie 6015 € HT

Ecole 16620 € HT

Salle polyvalente 1935 € HT (place de parking handicapé)

Eglise 1040 € HT

Cimetière 2100 € HT

Accord de principe en attente des demandes de dérogation possible (mairie et école).

4 - Questions diverses

Michel OLLIER propose d'organiser des réunions de villages, aucune décision n'est prise dans l'immédiat.

FONDATION PATRIMOINE

APPEL AU MECENAT POPULAIRE

RESTAURATION DU PATRIMOINE DE SAINT-MARC-À-FRONGIER

PARTICIPEZ À LA RESTAURATION DE LA CHAPELLE SAINT-ROCH

www.fondation-patrimoine-limousin.com

LA MAISON DU PARC : UN ESPACE DE DÉCOUVERTE DU TERRITOIRE

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

La Maison du Parc n'est pas seulement le lieu de travail de l'équipe du PNR, c'est aussi un lieu d'accueil, de découvertes, et même de vente de produits marqués Parc ! Les éditions estivales y sont disponibles. Parmi elles : la carte touristique, le livret de présentation du Parc et le carnet de sorties découvertes qui vous invite à découvrir ou redécouvrir les spécificités du territoire à travers des balades contées, des promenades gourmandes, des observations de la faune et de la flore...

Trois randonnées sont accessibles au départ de la Maison : des parcours de 5,5km, 14km ou 16km qui vous permettront d'observer des sites emblématiques : le Puy des Pouges, l'Etang des Oussines ou la Tourbière du Longeyroux. Vous aimez les énigmes ? les surprises ? un nouveau parcours Terra Aventura est également accessible depuis cette année, alors profitez de cette aventure pour apprendre à connaître Millevaches et ses environs.

La Maison du Parc vous accueille tous les jours cet été de 10h à 18h et les jours de semaine tout le reste de l'année. Venez c'est à Millevaches !

**Maison du Parc
7 route d'Aubusson
19290 Millevaches
05 55 96 97 00**

**info@pnr-millevaches.fr
www.pnr-millevaches.fr**



de mai à octobre

114 Sorties découverte

27 Stages

Renseignez vous

Une autre vie s'invente ici

